

**STAMMOPUR DR 2 / Le produit est retiré: 31.12.2007**

Date d'impression: 25.02.2010

No.: 83004

Page 1 de 4

**1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise****Identification de la substance ou de la préparation**

STAMMOPUR DR 2 / Le produit est retiré: 31.12.2007

**Utilisation de la substance/préparation**

désinfectant. Désinfection et nettoyage intensif des instruments, concentré  
\*Réservé aux utilisateurs professionnels.

**Identification de la société productrice**

Société :	DR.H.STAMM GmbH	Service responsable :	
Rue :	Heinrichstr. 3-4	Téléphone :	+49-(0)30-768 80-258
Lieu :	D-12207 Berlin	e-mail :	sdb@dr-stamm.de
Téléphone :	+49-(0)30-768 80-280	Numéro de téléphone d'appel d'urgence :	+49-(0)30-768 80-280
Internet :	www.dr-stamm.de		

**Information supplémentaire**

24-hours-emergency: Giftnotruf Berlin: +49-(0)30-30686790 (german, english)

**2. Identification des dangers****Classification**

Indications de danger : Corrosif, Nocif, Dangereux pour l'environnement  
Phrases-R:  
Nocif en cas d'ingestion.  
Provoque des graves brûlures.  
Très toxique pour les organismes aquatiques.

**3. Composition/informations sur les composants**

Caractérisation chimique ( Mélange )

**Composants dangereux**

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
213-791-2	7732-18-5	Eau	60-70 %	
219-145-8	2372-82-9	N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	21,0 %	C, Xn, N R22-35-50
230-525-2	7173-51-5	Chlorure de didécyldiméthylammonium	14,0 %	C, Xn, N R22-34-50
215-181-3	1310-58-3	hydroxyde de potassium, potasse caustique	<2,5 %	Xn, C R22-35
225-768-6	5064-31-3	Nitilotriacétate de trisodium	<2,5 %	Xi R36/38

Le texte intégral des phrases R mentionnées figure au point 16.

**4. Premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

**Après inhalation**

En cas d'une inhalation d'aérosols/de brouillards/de projections : Consulter un médecin. Veiller à un apport d'air frais.

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

**Après contact avec les yeux**

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Consulter un médecin.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie****Moyen d'extinction approprié**

Eau. Mousse. Eau pulvérisée.

**Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits**

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes nitriques (NOx). Dioxyde de carbone (CO2).

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Équipement spécial de protection en cas d'incendie: Utiliser une protection respiratoire adéquate En cas d'incendie et/ou d' explosion, ne pas respirer les fumées.

**STAMMOPUR DR 2 / Le produit est retiré: 31.12.2007**

Date d'impression: 25.02.2010

No.: 83004

Page 2 de 4

**Information supplémentaire**

Le matériau n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****Les précautions individuelles**

Tenir toute personne non protégée à l'écart. Se tenir du côté du vent. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'un masque respiratoire. Evacuer les personnes en lieu sûr.

**Les précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

**Les méthodes de nettoyage**

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Matière appropriée pour recueillir le produit : Sable liant universel. terre. Sciure de bois.

**7. Manipulation et stockage****Manipulation****Consignes pour une manipulation sans danger**

Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants : contact avec la peau. contact avec les yeux.

**Préventions des incendies et explosion**

Le produit n'est pas: Comburant. Inflammable. Explosif.

**Stockage****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Stocker uniquement dans les récipients d'origine.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage (VCI) :

LGK 8 B

**8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle****Valeurs limites d'exposition****Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle**

N° CAS	Noms des agents	ml/m <sup>3</sup>	mg/m <sup>3</sup>	F/m <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
1310-58-3	Potassium (hydroxyde de)	-	-		(8 h)	
		-	2		Courte durée (15 min)	

**Contrôles de l'exposition****Contrôle de l'exposition professionnelle**

Cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

**Mesures d'hygiène**

Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

**Protection respiratoire**

Protection respiratoire non nécessaire.

**Protection des mains**Matériau approprié: PVC (Chlorure de polyvinyle). PE (polyéthylène). NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel). CR (polychloroprènes, Caoutchouc chloroprène). NBR (Caoutchouc nitrile). Caoutchouc butyle. FKM (Caoutchouc fluoré).  
période de latence: >480 min. Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.**Protection des yeux**

Lunettes à monture.

**Protection de la peau**

Blouse de laboratoire.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Informations générales**

L'état physique : liquide  
Couleur : limpide jaune  
Odeur : caractéristique

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

## STAMMOPUR DR 2 / Le produit est retiré: 31.12.2007

Date d'impression: 25.02.2010

No.: 83004

Page 3 de 4

pH-Valeur (à 20 °C) : 13,0 (conc.) 11,0 (1 %) Testé selon la méthode  
DGF H-III 1

**Modification d'état**

Point/intervalle de fusion : -18 °C  
Point d'ébullition : 100 °C  
Point de sublimation : n.a.  
Point de ramollissement : n.a.  
Point d'éclair : non inflammable

**Dangers d'explosion**

non explosif.

**Propriétés comburantes**

non comburant.

Densité (à 20 °C) : 1,005 g/cm<sup>3</sup> DIN 12791  
Hydrosolubilité (à 20 °C) : complètement miscible

**10. Stabilité et réactivité****Matières à éviter**

Acide, concentré.

**Produits de décomposition dangereux**

Aucun produit de décomposition dangereux s'il est manipulé correctement.

**11. Informations toxicologiques****Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë, par voie orale DL50: 800 mg/kg Rat. Le test a été réalisé avec une formulation analogue..

**Effets corrosifs et irritants**

Effet irritant sur la peau : fortement irritant. Effet irritant sur l'oeil: fortement irritant.

**Effets sensibilisants**

non sensibilisant.

**12. Informations écologiques****Écotoxicité**

En cas d'un déversement conforme en faibles concentrations dans des stations d'épuration biologique adéquates, des perturbations de la dégradabilité des boues activées sont peu probables.

**Persistance et dégradabilité**

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

**13. Considérations relatives à l'élimination****Élimination**

L'attribution d'un code déchet/d'une désignation déchet doit être effectuée conformément aux spécificités des secteurs et process du catalogue CED.

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

**14. Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

ADR/RID classe : 8 No. ONU : 1903 ADR/RID Groupe d'emballage : III  
No. danger : 80 Etiquetage : 8 Code de classement : C9

**Nom d'expédition**

DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Potassium hydroxide solution, Polyamines, solution)

**Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Catégorie de transport: 3 \*: E

**Transport maritime**

IMDG-Code : 8 No. ONU : 1903 Etiquetage : 8 IMDG-Groupe d'emballage : III  
EmS : F-A, S-B Marine polluant : no

**Nom d'expédition**

DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (POTASSIUM HYDROXIDE SOLUTION, POLYAMINES, SOLUTION)

**Transport aérien**

ICAO/IATA-DGR : 8 ONU/ID No. : 1903 Etiquetage : 8 ICAO-Groupe d'emballage : III

**Nom d'expédition**

DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (Potassium hydroxide solution, Polyamines, solution)

**15. Informations relatives à la réglementation****Etiquetage**

Symboles de danger : C - Corrosif; N - Dangereux pour l'environnement

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine

Chlorure de didécylméthylammonium

hydroxyde de potassium, potasse caustique

**Phrases-R**

- 22 Nocif en cas d'ingestion.  
35 Provoque des graves brûlures.  
50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

**Phrases-S**

- 02 Conserver hors de la portée des enfants.  
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec Eau.  
36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

**Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D) : 2 - pollue l'eau

**16. Autres informations****Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

- 22 Nocif en cas d'ingestion.  
34 Provoque des brûlures.  
35 Provoque des graves brûlures.  
36/38 Irritant pour les yeux et la peau.  
50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

**Information supplémentaire**

Indications de stage professionnel: Observer le mode d'emploi sur l'étiquette.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

**Modifications**

\* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*